Droit et politiques agroalimentaires | Droit public

Les enjeux juridiques et éthiques des incendies dans les bâtiments agricoles

Publié le mardi, 17 juin, 2025



Des sous-titres sont disponibles.

Ouvrir Transcription

Chaque année, des milliers d'animaux d'élevage périssent dans des incendies à travers le Canada. Pourtant, ces tragédies restent largement invisibles dans le débat public et juridique.

Dans ce deuxième volet de la série documentaire *Le droit à la ferme*, la professeure Sarah Berger Richardson, spécialiste en droit agroalimentaire à l'Université d'Ottawa, s'intéresse à un phénomène aussi dévastateur que méconnu : les incendies dans les bâtiments d'élevage.

Un rapport de 2020 de Humane Society International (aujourd'hui Humane World for Animals), révélait l'absence criante de mesures de prévention et de protection pour les animaux d'élevage en cas d'incendie. Interpelée par ce rapport, Sarah Berger Richardson a entrepris une recherche approfondie sur les obstacles juridiques à la prévention des incendies agricoles et sur les possibilités de réforme.

Son travail l'a menée sur le terrain, à la rencontre de celles et ceux qui vivent ces drames de près.

Une histoire de résilience et d'innovation

Le documentaire suit l'expérience marquante de Jonathan St-Pierre, producteur laitier à la Ferme Lijonor. Un incendie évité de justesse l'a marqué profondément. Il a mis en place avec sa vétérinaire, Dre Isabelle Maheu, un plan d'urgence concret et adapté aux réalités agricoles.

Malgré la gravité des incendies agricoles, les bâtiments agricoles sont souvent étonnamment exemptés des normes canadiennes de sécurité incendie applicables aux autres types de constructions.

Me Nicolas Morello, directeur de l'organisme Droit animalier Québec (DAQ), fait valoir que cette inaction est contraire à la législation québécoise. Il rappelle que depuis 2015, le *Code civil du Québec* reconnaît la sensibilité des animaux, ce qui devrait inciter les gouvernements à agir de manière plus proactive.

> *Au Québec, depuis 2015, Droit animalier Québec a fait le recensement qu'il y a plus de 60 000 êtres animaux qui sont brûlés vifs chaque année.*
>
> ME NICOLAS MORELLO, DIRECTEUR DE L'ORGANISME DROIT ANIMALIER QUÉBEC (DAQ)

De son côté, la doctorante et avocate Me Daphnée Ménard explore le rôle des normes non contraignantes issues de l'industrie, comme les Codes de pratiques du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), pour combler ce vide règlementaire étatique.

Ce nouveau volet du *Droit à la ferme* est un appel à la responsabilité collective. Il interpelle les juristes, les agriculteurs, les vétérinaires, les décideurs publics, les assureurs, et toutes les personnes soucieuses du bien-être animal et de la sécurité des communautés rurales.

Produit avec l'appui de nos partenaires :

CENTRE DE DROIT PUBLIC PUBLIC LAW CENTRE
La Fondation du droit de l'Ontario — Améliorer l'accès à la justice
Centre for Environmental Law and Global Sustainability — Centre du droit de l'environnement et de la durabilité mondiale

Références et liens utiles

Publications | Ailleurs sur le web

Sarah Berger Richardson, "Barn Fire Prevention and the Law: Challenges and Opportunities for Reform" (2023) 46: 7 Manitoba Law Journal 1.

Humane Society International/Canada, "Untold Suffering: The Tragic Impact of Barn Fires on Animals" (2020)

Droit animalier Québec, « Les incendies dans les bâtiments agricoles au Québec » (9 avril, 2025)

À propos de la chercheure



Sarah Berger Richardson

Professeure adjointe, Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa

Sarah Berger Richardson est professeure adjointe à la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa. Elle est également présidente de l'Association canadienne de droit et politiques agroalimentaires et membre du Barreau de l'Ontario. Ses recherches portent sur la règlementation et les politiques relatives à l'industrie agroalimentaire et à l'agriculture. Elle s'intéresse à la façon dont le droit peut favoriser des systèmes alimentaires plus justes et équitables.